

Déclaration de franchissement de seuil (article L.233-7 du code de commerce)

GAUMONT

(Eurolist)

Par courrier du 13 avril 2007, la société Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC (1345 Avenue of the Americas New York, NY 10105-4300 Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 avril 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 10% du capital de la société GAUMONT, et détenir pour le compte desdits fonds, 425 794 actions GAUMONT représentant autant de droits de vote, soit 10,02% du capital et 6,23% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 4 257 632 actions représentant 6 844 684 droits de vote.